

la question de savoir ce qui doit venir en premier - les contacts entre les personnes ou la détente -, et nous accorder que le progrès dans l'un contribuera aussi au progrès de l'autre et le renforcera.

La contribution importante et bienvenue de M. Gorbatchev à la conception soviétique de la sécurité internationale suscite en nous l'espoir que nous pouvons progresser au cours de cette réunion. Nous devrions donc nous fixer pour objectif un rapport donnant l'assurance de notre détermination à mettre en oeuvre les clauses de la CSCE concernant les contacts entre les personnes, et indiquant quelles nouvelles dispositions nous devons prendre pour faciliter une circulation plus libre des populations. Nous servirions ainsi la cause humanitaire, aussi bien que nous contribuerions à l'établissement d'une sécurité et d'une coopération mutuelles parmi les Etats participants. On peut compter sur la Délégation canadienne pour contribuer sans réserve à cette tâche, de façon pragmatique et positive.

Je pense qu'il est évident, M. le Président, que nous avons l'espoir de réussir au cours de cette réunion à nous mettre d'accord sur au moins quelques dispositions modestes, qui viendront alléger les problèmes de tant d'individus et de familles. Cependant, nous ne devrions pas abandonner la recherche d'un accord sur l'objectif à long terme qui a été défini à Helsinki en 1975. Cet objectif, pour le résumer simplement, devrait être la recherche du jour où, tout en reconnaissant nos systèmes politique et social différents, nous serons capables d'accueillir des visiteurs sans crainte et de permettre à nos citoyens d'émigrer ailleurs sans considérer ce fait comme un affront à notre fierté nationale. En d'autres mots, l'objectif de la CSCE continuera à se dérober à nous et à nos populations tant que l'un d'entre nous considérera comme provocateurs